

Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

ID : 038-213805161-20240916-24DEC042-AU



Bordereau de signature

Décision 042 MOvre Rotonde11535

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	13/09/2024	
Anouck Tronel, <i>DIRECTRICE PR</i>	13/09/2024	
LOIC DURET, <i>DGS</i>	16/09/2024	
BERTRAND SPINDLER, <i>MAIRE</i>	16/09/2024	 Certificat au nom de <u>BERTRAND SPINDLER</u> (COMMUNE DE LA TRONCHE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 12 sept. 2023 à 14:18 au 12 sept. 2026 à 14:18.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // ACTES FINANCES MAIRE



Envoyé en préfecture le 17/09/2024
Reçu en préfecture le 17/09/2024
Publié le
ID : 038-213805161-20240916-24DEC042-AU

décision du maire

N°24DEC042

13 septembre 2024

Pôle Ressources – Service
juridique

Attribution de la consultation « Marché de Maitrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du poste de Police Municipale »

Le maire de la Ville de La Tronche,

Pages :
1/1

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégations données au maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Pièce jointe :
-

Vu l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-8,

**Télétransmis en
préfecture le :**

Considérant que la ville de La Tronche a lancé une consultation le 08/08/2024, portant sur un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du poste de police municipale auprès de 4 entreprises,

Considérant la seule offre reçue,

Décide

Article 1 : d'attribuer la consultation du « Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du poste de police municipale » de la commune de La Tronche, au **groupement d'entreprises SARL ABIS ARCHITECTES / Société COTIB** représenté par le mandataire, la SARL ABIS ARCHITECTES sise 144 rue de la Ganterie à Pontcharra (38530) pour un montant de 22 150 euros HT.

Article 2 : Les prestations débuteront à compter de la notification de la présente consultation.

Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire,
Bertrand Spindler

Signé par : BERTRAND SPINDLER
Date : 16/09/2024
Qualité : MAIRE

